

## REFORME DES RETRAITES

### LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS PLEINEMENT CONCERNÉS

# TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION LE 9

Le gouvernement persévère dans son objectif de casse du système de retraite. Pour la CGT si des améliorations sont nécessaires, l'architecture globale du système actuel est saine et ne nécessite pas de bouleversements importants. Ce dont il a prioritairement besoin, c'est d'un financement pérenne.

Depuis le début des rencontres avec le gouvernement,

#### LA CGT A FAIT DES PROPOSITIONS :

Un départ à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement correspondant à 75% du revenu net d'activité (Calcul sur les 10 meilleures années pour le régime général)

Prendre en compte la pénibilité des métiers

Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix

Comptabiliser les années d'études et de précarité, notamment chez les jeunes

#### ET POUR LE FINANCEMENT :

- L'augmentation des salaires ✓
- Le plein emploi ✓
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ✓
- Mettre fin aux exonérations de cotisations patronales ✓
- Taxer les produits financiers ✓

Aujourd'hui cohabitent dans le pays différents systèmes. C'est le cas à La Poste :

Pour le fonctionnaire, le calcul de la retraite est fait sur le traitement indiciaire dévolu depuis au moins 6 mois, mais sans tenir compte d'autres éléments de rémunération (tels que primes, heures supplémentaires, heures de nuits,.....).

Pour le contractuel, le calcul de la retraite se fait sur les 25 meilleures années en comptant là tous les éléments de rémunération.

Au final le taux de remplacement, c'est-à-dire le pourcentage par rapport à son dernier salaire, est sensiblement identique. Contrairement à ce que crient les pourfendeurs de notre système.

### Par contre, la réforme Macron fera que tout le monde perdra

- ✘ Pour les fonctionnaires, même en incluant les primes dans le salaire de référence, comme elles sont faibles à La Poste et que le calcul se ferait sur l'ensemble de la carrière, fatalement le salaire moyen sera bien inférieur à celui pris en compte actuellement.
- ✘ Pour les contractuels, le calcul se ferait sur la carrière entière et donc avec des années où les salaires étaient moindres.



L'axe central du projet gouvernement-patronat est de maintenir à moins de 14 % du PIB l'ensemble des dépenses de retraite. Compte tenu qu'il est inéluctable que le nombre de retraités augmentera dans les prochaines années, si on n'augmente pas la taille du gâteau les parts seront plus petites.

Pour y parvenir, on passe d'un régime où l'objectif était une retraite représentant 75% du salaire, même s'il n'était pas toujours atteint, à un régime par points où on sait ce qu'on cotise mais où on ne sait pas ce qu'on touchera.

## LA RETRAITE DES FEMMES

L'inégalité salariale entre les femmes et les hommes est une réalité que plus aucun dirigeant ne cherche à nier. Si cette inégalité est moindre à La Poste que dans d'autres entreprises, le fait que ce soient les femmes qui sont majoritairement à temps partiel et qui interrompent leur carrière pour élever les enfants, conduira à une retraite inférieure car calculée sur la carrière entière, au-

cune mesure ne venant la compenser.

Pire, le projet prévoit de baisser la bonification par enfants. Aujourd'hui celle-ci est de 8 trimestres par enfant dans le régime général, et de 4 trimestres par enfant dans le public.

### LA CGT REVENDIQUE L'HARMONISATION PAR LE HAUT.

Le projet prévoit une bonification de 5% par enfant, pouvant être attribué à la mère... **OU** au père.

A partir de 3 enfants, la majoration de 10% qui existait pour les 2 parents disparaît pour une majoration de 2% supplémentaire par enfants.

## LA PÉNIBILITÉ

Elle est une nouvelle fois absente du projet gouvernemental. N'en déplaise au Président de la République, les conséquences du travail n'ont pas les mêmes effets sur tous. Et si l'espérance de vie augmente, des inégalités importantes demeurent selon les catégories socio-professionnelles.

Surtout l'espérance de vie en bonne santé stagne à 63,4 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes particulièrement pour ceux dont les métiers sont connus pour leur pénibilité. Basée sur des expertises, la liste est connue de tous, notamment du patronat et du gouvernement.

Parmi ceux-ci on trouve le port de charges, le travail extérieur, le travail de nuit, le travail posté, .... Activités et métiers très présents à La Poste qui ont pour conséquence un nombre de collègues très important en maladie, voire carrément cassés.

Aussi la CGT revendique la prise en compte de la pénibilité avec :

- ◆ Un départ anticipé d'au moins 5 ans avant 60 ans
- ◆ La bonification d'un trimestre par année d'exposition à un travail pénible.

**POUR CELA, IL NE FAUT BIEN SÛR AUCUNE DÉCOTE, C'EST UNE REVENDICATION DE LA CGT POUR L'ENSEMBLE DU DOSSIER DES RETRAITES.**



Nous sommes tous concernés. Véritable projet de société, nous devons toutes et tous dire ce que nous voulons en matière de retraite .

### C'est la solidarité ou la bourse !

C'est aussi pourquoi toutes les revendications et les luttes sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, le service public rejoignent la lutte pour un système de retraite solidaire de haut niveau.

### LA CGT FAPT APPELLE L'ENSEMBLE DES POSTIÈRES ET DES POSTIERS À AMPLIFIER ET ÉLARGIR LE RAPPORT DE FORCE

### LE 9 JANVIER 2020, PAR LA GRÈVE ET LA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS

C'est aussi le jour de l'AG des actionnaires du Groupe La Poste dont l'ordre du jour est la prise de contrôle majoritaire du capital de La Poste par la CDC à la place de l'État. C'est un projet néfaste qui nécessite l'intervention du personnel.

## DÉCIDONS COLLECTIVEMENT, DE NOS MODALITÉS D'ACTION DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES, DES ÉTABLISSEMENTS, DES SERVICES DE LA MOBILISATION DU 9 JANVIER ET DES SUITES À Y DONNER

### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones... → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	